

**Aperçu des profils démographiques et économiques
des contribuables immigrants du Canada atlantique**

Yoko Yoshida, professeure agrégée yoko.yoshida@dal.ca

Howard Ramos, professeur howard.ramos@dal.ca

Département de sociologie et d'anthropologie sociale
Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Écosse

Le 17 septembre 2017

Avec l'introduction de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique en 2017 et le projet pilote spécial en matière d'immigration qui en découle, il convient d'examiner les tendances démographiques et les résultats économiques des immigrants de la région. À cette fin, le présent rapport se penche sur ces enjeux à l'aide de la Base de données longitudinales sur les immigrants, laquelle présente les résultats des contribuables immigrants à l'échelle des quatre provinces de l'Atlantique, soit Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick. Le rapport complet et des analyses additionnelles peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://perceptionsofchange.ca/atlanticcanadianimmigrationtrends.html> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Profils démographiques des contribuables immigrants

- Les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique ont tendance à être principalement des hommes, tandis que les contribuables immigrants qui viennent au pays en tant qu'époux ou conjoints de fait sont plus susceptibles d'être des femmes.
- Les tendances selon les sexes sont plus accentuées dans les provinces canadiennes atlantiques lorsque les immigrants choisissent la voie de l'immigration économique : un plus grand nombre d'hommes sont admis comme demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique et un plus grand nombre de femmes sont admises en tant qu'épouse et conjointes de fait dans la même catégorie, comparativement à la moyenne nationale.
- Dans le Canada atlantique, on observe un plus grand équilibre entre les sexes que la moyenne nationale en ce qui concerne les époux et conjoints de fait parrainés dans la catégorie du regroupement familial.
- Presque tous les demandeurs principaux de la catégorie économique qui sont admis au Canada et dans les provinces de l'Atlantique appartiennent au groupe d'âge d'activité maximale, étant âgés de 20 à 54 ans. Il en est de même de leurs époux ou conjoints de fait.
- Un pourcentage légèrement inférieur d'époux et conjoints de fait de la catégorie du regroupement familial appartiennent au groupe d'âge d'activité maximale.
- De façon générale, l'Île-du-Prince-Édouard présente un pourcentage moins élevé d'immigrants appartenant au groupe d'âge d'activité maximale dans toutes les catégories d'admission.
- Comparativement à la moyenne nationale, les provinces du Canada atlantique, et tout particulièrement l'Île-du-Prince-Édouard et dans une mesure moindre le Nouveau-Brunswick, attirent un pourcentage inférieur d'immigrants ayant une éducation de niveau universitaire, bien qu'un pourcentage plus élevé d'époux et de conjoints de fait parrainés dans la catégorie du regroupement familial possèdent un diplôme universitaire.

Emploi et revenus des contribuables immigrants

- Un an après leur admission, les immigrants récents admis en tant que *demandeurs principaux dans la catégorie économique* entre 2010 et 2012 dans le Canada atlantique affichent un taux d'emploi plus élevé que la moyenne nationale. La moyenne nationale était de 73 % alors qu'elle était de 90 % à Terre-Neuve-et-Labrador, 76 % en Nouvelle-Écosse et 74 % au Nouveau-Brunswick. L'Île-du-Prince-Édouard est la seule province atlantique qui se situe sous la moyenne nationale avec 41 %.
- Les récents *époux et conjoints de fait parrainés dans la catégorie du regroupement familial*, admis entre 2010 et 2012 dans le Canada atlantique, présentent également de meilleurs résultats que la moyenne nationale si on examine le taux d'emploi après un an. La moyenne canadienne est de 66 % alors qu'elle était de 73 % à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, de 69 % à l'Île-du-Prince-Édouard et de 67 % en Nouvelle-Écosse. On ne peut dire de même des *époux et conjoints de fait de la catégorie économique* admis avec des *demandeurs principaux de cette même catégorie*. Dans leur cas, ceux qui sont admis dans le Canada atlantique présentent des taux d'emploi légèrement inférieurs après la première année, comparativement à la moyenne nationale.
- Des résultats moins uniformes ont été observés pour les cohortes antérieures d'immigrants établis dans le Canada atlantique.
- Une année après leur arrivée, les immigrants récents admis en tant que *demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique* entre 2010 et 2012 détenaient un avantage au titre du revenu dans toutes les provinces de l'Atlantique sauf une, comparativement à la moyenne canadienne. La moyenne nationale était ainsi de 36 000 \$ alors qu'elle était de 55 000 \$ pour Terre-Neuve-et-Labrador, de 43 000 \$ pour la Nouvelle-Écosse et de 42 000 \$ pour le Nouveau-Brunswick. La seule province de l'Atlantique qui se situe sous la moyenne nationale est l'Île-du-Prince-Édouard avec une moyenne de 26 000 \$.
- Les *époux et conjoints de fait parrainés dans la catégorie du regroupement familial* qui ont été admis entre 2010 et 2012 réussissent bien dans les provinces de l'Atlantique. La moyenne nationale était de 22 000 \$ alors qu'elle était de 34 000 \$ pour Terre-Neuve-et-Labrador, de 26 000 \$ pour la Nouvelle-Écosse et de 23 000 \$ pour le Nouveau-Brunswick. La seule province de l'Atlantique qui se situe sous la moyenne nationale est l'Île-du-Prince-Édouard avec une moyenne de 21 000 \$. Des tendances similaires ont été observées pour les *époux et conjoints de fait parrainés dans la catégorie de l'immigration économique* admis avec des *demandeurs principaux de la catégorie économique*, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette catégorie d'immigrants à l'Île-du-Prince-Édouard affichait des revenus inférieurs à la moyenne nationale.
- On a observé des revenus moins uniformes dans le cas des cohortes antérieures d'immigrants établis dans le Canada atlantique. Toutefois, les résultats avaient tendance à s'améliorer avec le temps; Terre-Neuve-et-Labrador avait tendance à présenter les revenus les plus élevés tandis que l'Île-du-Prince-Édouard avait tendance à présenter les revenus les plus faibles.

Considérations politiques

Dans l'ensemble, le Canada atlantique diffère de la moyenne nationale. Les considérations politiques devraient donc tenir compte du caractère unique de la région, tant lorsqu'il s'agit d'attirer de nouveaux immigrants que d'évaluer les résultats des programmes.

Règle générale, nos résultats démontrent que les contribuables immigrants de la région sont plus souvent des hommes que dans le reste du pays, ce qui dénote un préjugé sexiste lorsqu'il s'agit d'attirer de nouveaux arrivants. En ce qui concerne les *demandeurs principaux de la catégorie économique*, cela signifie qu'un plus grand nombre d'immigrants de ce volet sont des hommes et que leurs époux et conjoints de fait sont plus souvent des femmes. En ce qui concerne les *époux et conjoints de fait parrainés dans la catégorie du regroupement familial*, on retrouve un plus grand nombre d'hommes que la moyenne nationale, ce qui signifie que l'on atteint presque la parité entre les sexes dans cette catégorie. Du point de vue de l'âge, nos résultats démontrent que la région attire en grande partie des immigrants appartenant au groupe d'âge d'activité maximale, quoiqu'à un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale. Pour ce qui est de l'éducation, nous observons que les provinces atlantiques attirent moins de contribuables immigrants détenant un diplôme universitaire que la moyenne nationale, à l'exception des époux et conjoints de fait parrainés. La région affiche certaines tendances démographiques uniques. Parallèlement, parmi la cohorte d'immigrants la plus récente, la région obtient des résultats comparables à la moyenne nationale du point de vue de l'emploi et des revenus, lorsque les comparaisons sont effectuées entre les mêmes volets d'admission. Ces tendances sont moins clairement définies pour les cohortes plus anciennes, mais elles indiquent que les cohortes les plus récentes continueront de réussir dans la région.

Compte tenu de ces résultats, nous sommes convaincus que les provinces du Canada atlantique et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) devraient continuer de rechercher des occasions d'établir un meilleur équilibre entre les sexes lorsqu'il s'agit d'attirer des immigrants dans le Canada atlantique. Cela est d'autant plus vrai pour les *demandeurs principaux de la catégorie économique* et leurs époux et conjoints de fait, qui ont plus tendance à être des hommes et des femmes, respectivement, que la moyenne nationale.

Nous estimons également qu'en raison du nombre important d'universités que l'on retrouve dans le Canada atlantique, il serait possible de faire plus pour attirer des immigrants détenant des diplômes universitaires ou pour faciliter leur transition. Nous reconnaissons qu'il s'agit là d'un domaine où les provinces ont ajusté leurs programmes des candidats des provinces, mais nous croyons qu'il serait tout de même possible de faire mieux.

Il convient de garder à l'esprit que l'immigration fonctionne différemment d'une province atlantique à une autre, et qu'elle change d'une cohorte à une autre. Une tendance qui ressortait constamment était que l'Île-du-Prince-Édouard demeure un cas unique dans toutes les situations. Il faudrait procéder à des analyses plus approfondies en vue d'adapter les programmes d'immigration à cette province – en se concentrant vraisemblablement sur les voies d'immigration autres qu'économiques. Il semble que la

province n'offre pas les résultats économiques voulus pour soutenir l'immigration économique, et qu'elle devrait envisager la mise en valeur d'autres caractéristiques pour attirer et conserver les immigrants.

Les cohortes récentes de *demandeurs principaux de la catégorie économique* qui paient des impôts dans le Canada atlantique réussissent mieux que la moyenne nationale du point de vue des taux d'emploi et des revenus. Cet argument devrait faire l'objet d'une promotion à grande échelle pour tenter d'attirer des immigrants dans la région et pour briser les stéréotypes associés à la région, voulant que la région soit peu accueillante pour les immigrants comparativement aux autres centres d'immigration de plus grande taille et plus traditionnels.

Méthodologie :

Afin d'évaluer les profils démographiques des contribuables immigrants du Canada atlantique, et pour examiner leurs résultats économiques, la Base de données longitudinales sur les immigrants de 2012 a été analysée. Il s'agit d'une base de données qui relie les dossiers d'admission des immigrants à leurs fichiers de données fiscales T1. La base de données contient des renseignements sur tous les immigrants admis depuis 1980 qui ont rempli au moins une déclaration de revenus depuis 1982. Bien que des versions plus récentes de la base de données soient disponibles, nous avons choisi la base de données de 2012 qui couvre les contribuables immigrants entre 1982 et 2012. Nous avons fait ce choix afin d'assurer la comparabilité avec les résultats de la Nouvelle-Écosse, qui sont décrits en détail dans un [Rapport 2015](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] que nous avons préparé pour la province.

Afin de créer des profils démographiques pour les contribuables immigrants des provinces du Canada atlantique, nous avons examiné trois éléments. Nous avons d'abord analysé la *répartition des immigrants selon le sexe*, soit le ratio entre le nombre d'immigrantes et le nombre d'immigrants. Lorsqu'un ratio est de 1, il y a équilibre entre les sexes. Si cette valeur est supérieure à 1, on retrouve plus de femmes que d'hommes et si elle est inférieure à 1, on retrouve plus d'hommes que de femmes. Nous nous sommes également penchés sur *l'âge* en examinant la proportion d'immigrants âgés de 20 à 54 ans. Nous avons examiné cette tranche d'âge parce qu'elle est considérée comme étant la principale catégorie d'âge qui produit des revenus et paye des impôts. Bien que l'[OCDE](#) considère que l'âge de forte activité se situe entre 25 et 54 ans, afin d'exclure les personnes susceptibles d'être toujours aux études, nous avons examiné la tranche d'âge de 20 à 54 ans, parce que selon [Statistique Canada](#), près de la moitié des étudiants à temps plein de niveau postsecondaire occupe aussi un emploi et que de nombreux adultes sont sur le marché du travail sans avoir reçu une telle formation additionnelle. Ce ne sont pas toutes les personnes de ce groupe d'âge qui étudient à temps plein. En dernier lieu, nous avons examiné *l'éducation*. Ici, nous nous sommes penchés sur le pourcentage d'immigrants qui détenaient un baccalauréat ou un diplôme de plus haut niveau avant leur arrivée. Pour les données démographiques, nous avons examiné trois cohortes d'immigrants admis, soit : 1990-1999, 2000-2009 et 2010-2012.

L'analyse des résultats économiques se concentre sur deux types de données : *l'emploi*, établi selon que les personnes ont déclaré ou non des *revenus* sur leur feuillet T4. Pour les

données économiques, nous avons également examiné trois cohortes, mais en nous concentrant uniquement sur les immigrants admis entre 2000 et 2012. Cette période a été divisée en trois : 2000-2004, 2005-2009 et 2010-2012. Nous avons par ailleurs examiné les résultats un an, trois ans et cinq ans après l'arrivée, à l'aide des déclarations de revenus correspondantes. Dans le cadre de cette analyse, nous utilisons des cohortes plus raffinées, ce qui nous permet de saisir des changements plus subtils au sein de l'économie.

Pour les analyses démographiques et économiques du présent rapport, nous avons étudié trois catégories d'admission d'immigrants, soit : *Demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique, époux et conjoints de fait de la catégorie de l'immigration économique* et *époux et conjoints de fait de la catégorie du regroupement familial*. Nous avons également produit des résultats concernant des volets additionnels d'immigrants, comme les réfugiés et les fils et filles parrainés. Toutefois, en raison du nombre réduit de personnes de ces catégories à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, nous ne sommes pas convaincus de leur généralisabilité. Néanmoins, nous rendons compte de ces données dans une annexe que l'on retrouve dans le rapport complet. Nous suggérons aux lecteurs d'interpréter ces tableaux avec grande prudence. En annexe, nous avons également produit des résultats concernant l'*assurance-emploi* et l'*allocation familiale*. Une fois encore, nous n'avons pas tenu compte de ces données dans le présent compte rendu en raison du nombre réduit de cas; la prudence reste donc de mise lorsqu'il s'agit d'interpréter ces tableaux présentés en annexe.

Caractéristiques démographiques des contribuables immigrants du Canada atlantique

Figure 1 : Répartition des sexes, par province et par catégorie d'admission

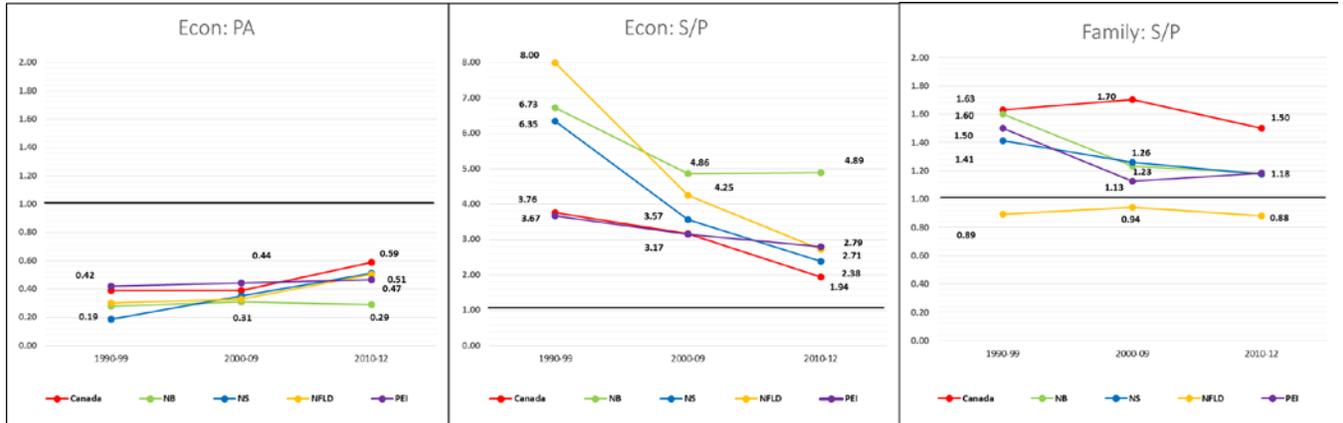


Figure 2 : Proportion d'immigrants âgés de 20 à 54 ans, par province et par catégorie d'admission

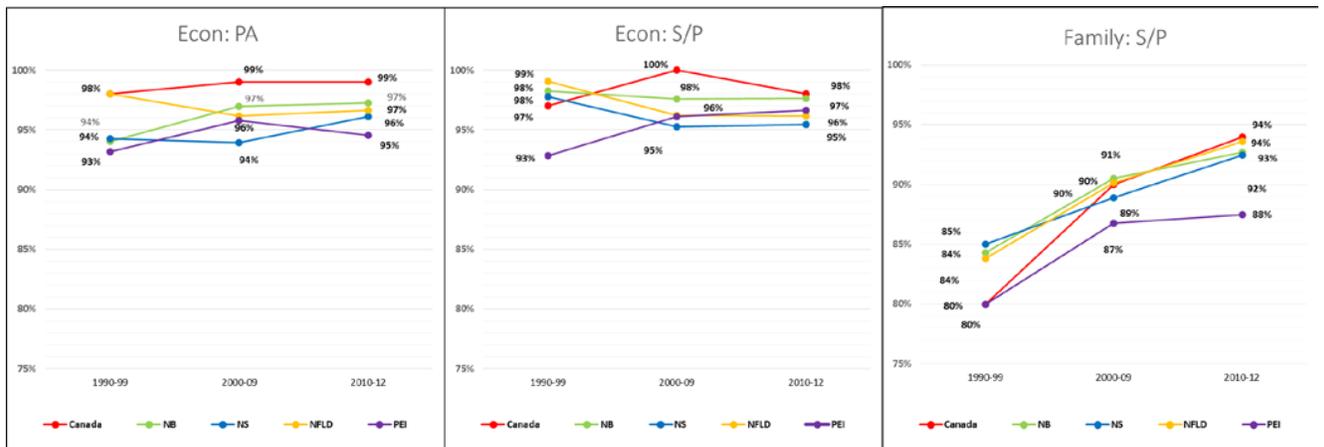
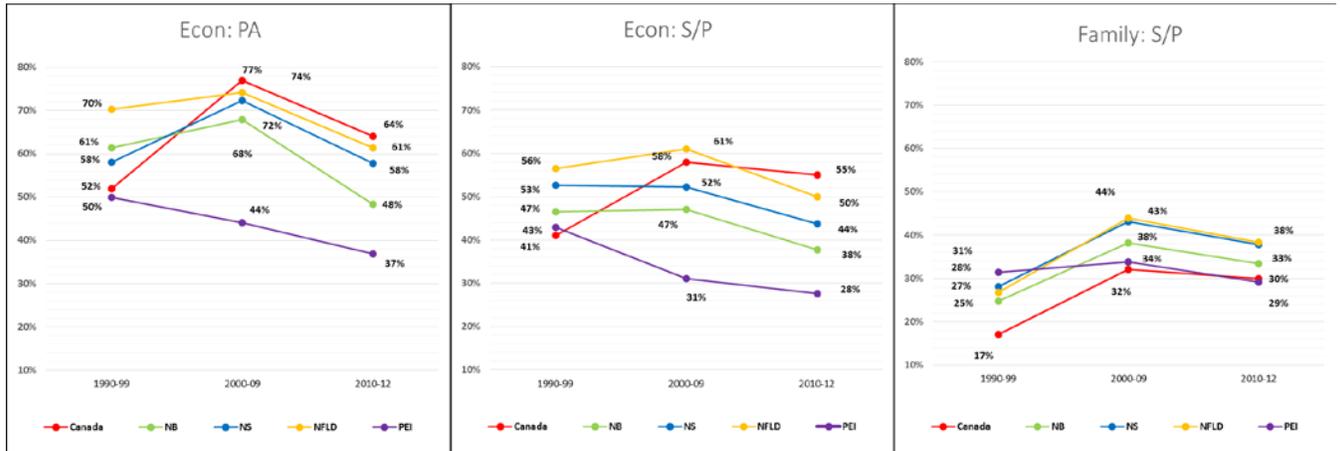


Figure 3 : Proportion d'immigrants détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, par province et par catégorie d'admission



Résultats économiques des contribuables immigrants du Canada atlantique

Figure 4 : Pourcentage occupant un emploi après 1 an, par catégorie d'immigration et par province (cohorte de 2010-2012)



Figure 5 : Pourcentage de demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique occupant un emploi un an, trois ans et cinq ans après leur admission

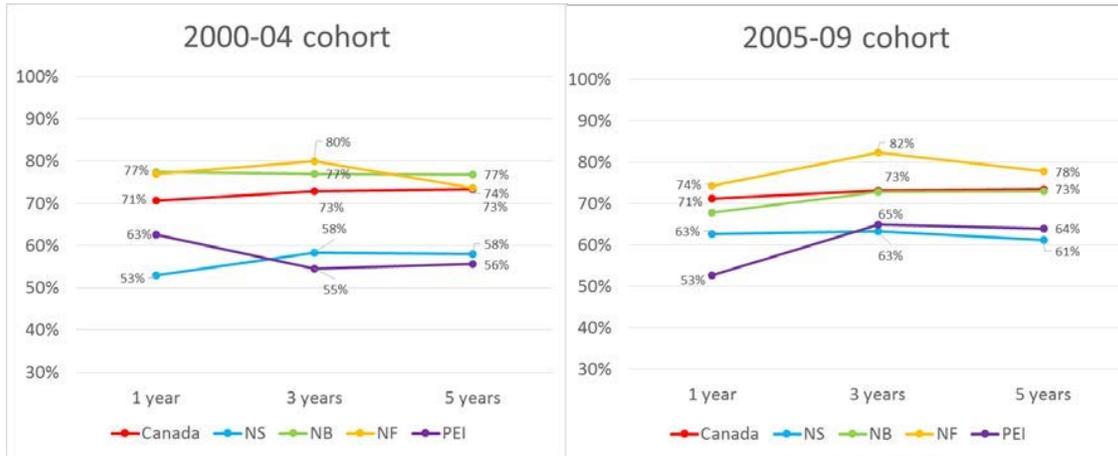


Figure 6 : Pourcentage d'époux/conjoints de fait de la catégorie de l'immigration économique occupant un emploi un an, trois ans et cinq ans après leur admission

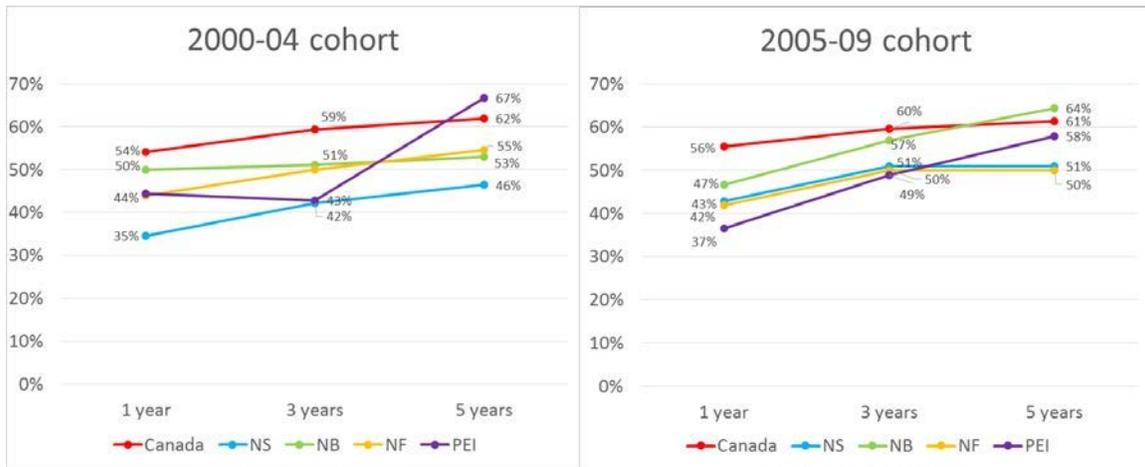


Figure 7 : Pourcentage d'époux/conjoints de fait parrainés dans la catégorie du regroupement familial occupant un emploi un an, trois ans et cinq ans après leur admission

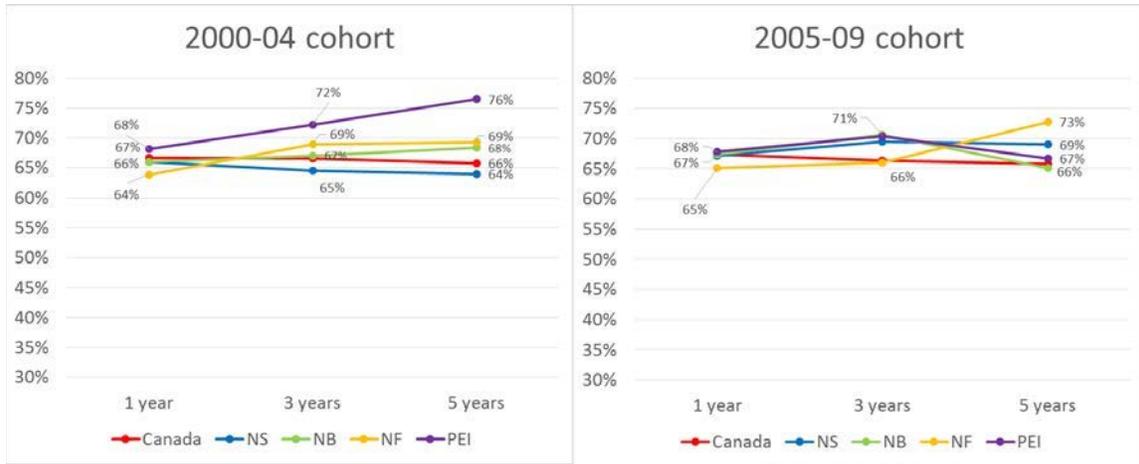


Figure 8 : Moyenne des revenus après 1 an, par catégorie d'immigration et par province (cohorte de 2010-2012)



Figure 9 : Moyenne des revenus des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique un an, trois ans et cinq ans après leur admission



Figure 10 : Moyenne des revenus des époux/conjoints de fait de la catégorie de l'immigration économique un an, trois ans et cinq ans après leur admission

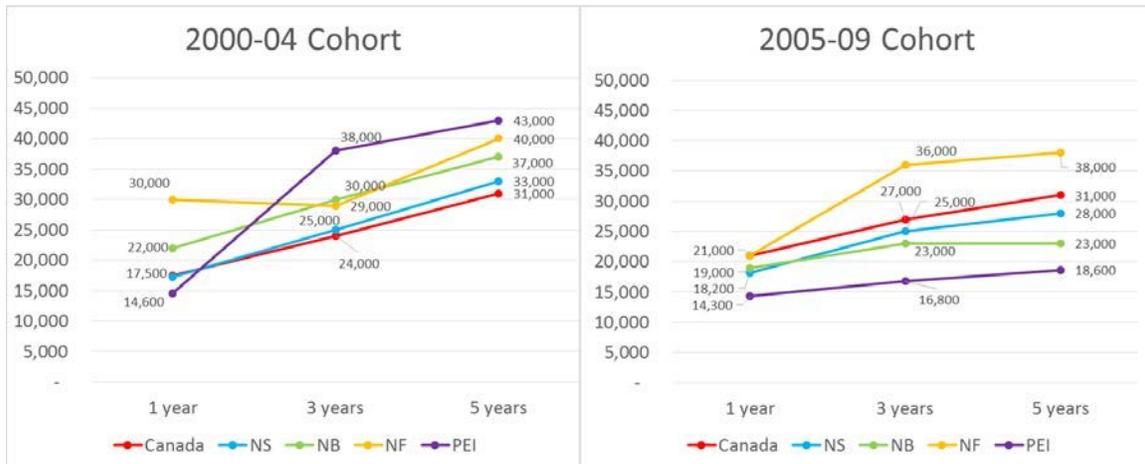


Figure 11 : Moyenne des revenus des époux/conjoints de fait parrainés dans la catégorie du regroupement familial un an, trois ans et cinq ans après leur admission



Le rapport complet avec les annexes supplémentaires peut être consulté à l'adresse suivante : <http://perceptionsofchange.ca/atlanticcanadianimmigrationtrends.html> [EN ANGLAIS SEULEMENT].